INSTITUT ADMICAL
LES FORMATIONS DU MÉCÉNAT

DEUXIEME SEMESTRE 2015

Bulletin d'inscription valant convention

À nous retourner à l'attention de Ouiza Belamri Sadi Haddad
- Par courrier : Admical - 6 boulevard Saint-Denis - 75010 Paris
- Par fax : 01 42 55 71 32
- Par e-mail : institut@admical.org

Pour les porteurs de projets

☐ [1]J'ai pris connaissance des conditions générales de ventes

Participant : ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom..... Prénom .....
Fonction .....
Tél. ..... Fax.....
E-mail ..... Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal ..... Ville .....
Dossier d'inscription suivi par (si différent)
Tél. ..... Fax.....
E-mail .....
Siret..... N° TVA intracommunautaire .....
Secteur d'activité ..... Code Naf .....

Choix de la formation :

☐ Mécénat d'entreprise : mode d'emploi
☐ Crowdfunding et mécénat : dynamisez votre levée de fonds

Tarifs :

☐ Demandeurs d'emploi, étudiants
☐ Personnes morales de droit public
☐ OSBL (Organismes sans but lucratif)
☐ Entreprises, agences, indépendants

☐ **Offre Admical Pro**
Bénéficiez de 5% de réduction sur le Répertoire du mécénat 2014, l'outil incontournable de la recherche de fonds et de deux numéros gratuits du magazine mécènes, soit 85,50€ TTC* à ajouter au prix de la formation.

Economisez les frais de livraison ! Les publications seront à récupérer sur place au moment de votre formation

Conditions de règlement :

☐ J'effectue mon règlement par chèque d'un montant de
(à l'ordre d'Admical)
☐ J'effectue mon règlement par virement bancaire d'un montant de .....
(virement à notre compte BNP Paribas N° 30004 00804 00010222211 36)
☐ Je règle à réception de la facture
☐ Le règlement sera effectué par un organisme collecteur (Agefos, OPCA...) : .....
Déclaration d'activité de formation n° 11 75 35 782 75

Contact .....
Raison sociale .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Dossier d'inscription suivi par (si différent) .....
Tél. ..... Fax .....

Facturation :

Établissement à facturer (si différent) .....
Adresse de facturation (si différente) .....
.....
Contact .....

À

Le

La signature du présent bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente.

[1] Mentions obligatoires
[2] Offre réservée aux organismes sans but lucratif, aux étudiants et aux demandeurs d'emplois

Nom - Fonction Signature[1]	Cachet[1]

INSTITUT ADMICAL
LES FORMATIONS DU MÉCÉNAT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Inscription

Votre demande d'inscription nécessite l'envoi du bulletin d'inscription par fax, courrier ou email.

Nous définissons pour chaque formation un nombre minimum et maximum de participants ; les inscriptions pour la session cessent d'être retenues quand le nombre maximum est atteint. Les inscriptions réglées sont retenues en priorité.

Tarifs et règlement

Les prix de nos formations sont indiqués. Tout stage commencé est dû en totalité. Le dossier pédagogique est inclus dans le tarif de la formation.

Votre règlement peut être effectué par virement à un compte (BNP PariBas N° 30004 00804 00010222211 36) ou par chèque à l'ordre d'Admical. En cas de règlement de l'inscription par un organisme collecteur (OPCA, agefos…), l'entreprise, solidairement débitrice, doit lui transmettre la demande de prise en charge avant le début de la formation.
Le numéro d'activité de formation d'Admical est le N° 11 75 35 782 75.
La demande doit figurer sur le bulletin d'inscription.
En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera facturée au participant.
Une facture vous sera délivrée à l'issue de la formation.

Accusé de réception et confirmation

Dès réception du bulletin d'inscription, nous accusons réception de votre inscription et vous envoyons une convention de formation.
Cet accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation.

Annulation - report - remplacement

Toute annulation doit être formulée par écrit.
En cas d'annulation moins de 8 jours ouvrés avant la formation, Admical se réserve le droit de facturer 30% de retenue du prix convenu TTC. Ce dédit ne pourra s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.

Admical se réserve le droit de supprimer ou de reporter une session avant sa date. Dans ce cas, nous procédons au remboursement de la totalité des droits d'inscription, sans autre indemnité (réservation de transport, hôtel...).
Le participant garde la liberté de se faire remplacer sans frais par une autre personne, dont il doit nous communiquer le nom par écrit, au minimum 2 jours avant la formation.

Conditions d'utilisation du code promotionnel

Afin de bénéficier des avantages liés au code promotionnel réservé aux réseaux partenaires, celui-ci doit être inscrit à l'emplacement prévu à cet effet, sur le bulletin d'inscription. Ce code est sans limitation de durée, non cumulable avec d'autres offres Admical et utilisable une seule fois par personne. Il est valable sur l'ensemble de nos formations et uniquement applicable lorsqu'il est mentionné, sur le tarif non-adhérent.

Pour plus d'information, contactez Ouiza Belamri Sadi-Haddad : institut@admical.org - +33 (0)1 42 55 72 21
6, boulevard Saint-Denis - 75010 Paris - www.admical.org - N° de déclaration de formations : 11 7535 782 75